

Septembre. TAP : statu quo ?

L'ORNE HEBDO | mardi 27 juin 2017

294 mots

Directrice académique de l'Orne, Françoise Moncada vient d'écrire aux maires au sujet des rythmes scolaires :

« Là où les communautés éducatives et les communes sont satisfaites de l'organisation actuelle, elles pourront tout à fait continuer à fonctionner selon les mêmes modalités.

Là où émergerait un consensus local entre conseils d'école, municipalité et inspecteur d'académie en faveur d'une autre organisation, une dérogation aux cadres existants serait possible. Ces évolutions pourraient intervenir à la rentrée 2018.

Là où les acteurs sont prêts, des expérimentations pourront avoir lieu dès la rentrée prochaine.

Je tiens tout particulièrement à vous alerter sur ce troisième point. En effet, cette possibilité est offerte dans un cadre expérimental mais ne peut être généralisée.

Un élément fort de contexte m'invite à vous sensibiliser aux difficultés importantes qu'une telle demande occasionnerait. L'organisation du temps scolaire a une incidence directe sur les emplois du temps des professeurs des écoles. Le mouvement des enseignants arrive à son terme et l'organisation de la rentrée 2017 est finalisée dans les écoles du département. Il faudrait aussi revoir l'organisation du « ramassage scolaire », ce qui me semble là aussi périlleux et requiert une consultation du Conseil départemental.

En tant que directrice académique, je ne pourrai statuer sur aucune demande sans la parution d'un décret.

J'en appelle donc à la prudence et à la sagesse de chacun pour ne pas mettre en situation instable la rentrée scolaire 2017 ».

Pour 2018, on en reparlera.